



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2021/58

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DÉCEMBRE 2021

### DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 SEPTEMBRE 2021

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 10 décembre 2021 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,  
Vu la délibération CA2020/55 du 11 décembre 2020,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE** le *procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 24 septembre 2021.*

*Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 10 décembre 2021.*

Membres présents	24
Membres représentés	8
Abstention (s)	0
Votants	32
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Le Président,

  
Lionel LARRÉ.



- 5 JAN. 2022

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

- 5 JAN. 2022